

—
MAIRIE
DE
37240 LIGUEIL

Le 1er juillet 2020



DREAL Centre-Val de Loire
SEEVAC
5, avenue de Buffon
CS 96307
45064 ORLEANS Cedex 2

N/Réf. : MG NR 2007008

Objet : Saisine de la MRAE (Mission Régionale d'Autorité Environnementale) pour avis au titre de son rôle d'autorité environnementale – examen au cas par cas – déclaration de projet n° 1valant mis en conformité du PLU de Ligueil

PJ : Projet de déclaration de projet n° 1valant mis en conformité du PLU de Ligueil

Monsieur le Président de la MRAE Centre-Val de Loire,

Conformément au Code de l'Urbanisme, je vous consulte en tant qu'autorité environnementale dans le cadre de la procédure d'examen au cas par cas, afin de déterminer si la procédure de déclaration de projet valant mis en conformité du PLU de Ligueil citée en objet doit faire ou non l'objet d'une évaluation environnementale.

A ce titre, vous trouverez ci-joint le dossier complet de déclaration de projet valant mis en conformité du PLU, qui permettra d'éclairer votre décision.

Dans l'attente de votre décision, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président de la MRAE Centre-Val de Loire**, l'expression de mes salutations distinguées.

respectueuses

et très
—
Miche GUIGNAudeau,



Michelle Guignaud
Maire de Ligueil,
Deuxième Vice-Président de la communauté
de communes « Loches Sud Touraine »